

Formation **INITIALE** en habilitation électrique - **Electricien**

HTA : H1(V)-H2(V)-HC-HE

Réf : IP401

Présentiel



Public concerné :

Tout électricien qualifié chargé d'assurer des travaux, des consignations en HTA et des vérifications ou essais sur des équipements en HTA.

Objectifs :

- Appliquer les règles de sécurité (norme NFC 18-510) à observer lors des travaux sur des équipements et/ou matériels alimentés par une source électrique en haute tension HTA (maxi 50Kv).
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité.
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation théorique sous forme de questionnaire.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Prérequis :

Avoir des connaissances, une expérience appropriée et être qualifié en électricité.

Programme :

- Rappels sur le risque électrique.
- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Contacts direct, indirect, court-circuit.
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.
- Personnes intervenant, niveaux d'habilitation, zones d'environnement.
- Documents et procédures d'instructions associées
- Utilité des plans et des schémas.
- Technique appliquée.
- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation.
- Repérage des circuits et conducteurs.
- Verrouillage, manœuvre, condamnation.
- Matériel et équipement de sécurité.
- Choix des outils électriques portatifs à main.
- Opérations en haute tension.
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques –
- Procédure de consignation haute tension.
- Lecture de schémas électriques en haute tension.
- Premiers secours.
- Effets du courant sur le corps humain.
- Conduite à tenir en cas d'accident - Incendie dans une installation électrique.

Documents remis en fin de formation :

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510.

Animation et pédagogie

Méthode interactive :

Alternance d'exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles qui permettent de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel :

Notre centre de formation est équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran de diffusion.

Nos formateurs disposent de visières de sécurité anti-UV, de gants d'électricien, de vérificateurs d'absence de tension, de cadenas, de systèmes de verrouillage, d'un tapis et d'une nappe isolante.

Des armoires électriques permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur en basse tension et haute tension, câblage sur platines pédagogiques.

Informations

Modalités d'accès / Contacts :

Prise de renseignements, par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/contact/>

Tarif :

Nous contacter par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/devis/>

Nombre de participants :

Jusqu'à 8 en Inter-entreprise / Jusqu'à 10 en Intra-entreprise

Accessibilité :




En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 24h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet). L'inscription sera validée après le retour de la convention signée. Suite à cela la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.



Informations pratiques :

	A 2 km de la gare ferroviaire – Liaison possible en taxi ou bus.
	Arrêt Isibus (à 1 mn à pied) ligne 1 : de 6h20 à 19h30 avec une fréquence de 23 minutes.
	Hébergements et restaurations à quelques minutes à pied.

CGM Inspection SàRL

2, Terrasse Bretagne , ZAC Les Terrasses de la Sarre, 57400 SARREBOURG

Site Internet : www.cgmformation.fr Tél : 03.87.03.49.14

SIRET :31014629500053 – APE 7120B – N° de déclaration : 44570359257